

ÉDUCATION, RENTRÉE 2026
DÉGRADATION INÉDITE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

- 131 emplois dans le 2nd degré dans l'académie !

- Fermetures de divisions
- Effectifs alourdis :
 - + de 30 / classe en collège
 - + de 35 / classe en lycée
- Suppressions de postes
 - = nombreuses mesures de carte scolaire
- Risque accru de compléments de service imposés...
- Moins de supports pour les TZR et contractuel·les

Effectifs par
classe alourdis...

Climat
scolaire
dégradé...

Plus de bruit,
plus de fatigue...

Hétérogénéité
croissante...

Manque de moyens pour
l'inclusion ou pour réduire
la difficulté scolaire...

Services
dégradés...

Locaux
vieillissants
mal adaptés

STOP !

L'EXCUSE DÉMOGRAPHIQUE
ÇA SUFFIT !

La baisse de la natalité ne doit pas servir à
supprimer des postes sans discernement :
en Bretagne, il manque près de 1 000
postes dans le second degré pour retrouver
les taux d'encadrement de 2007 !

ET POUR LES SALAIRES ?
TOUJOURS RIEN !

Ni hausse du point d'indice, gelé depuis 2022,
ni revalorisation salariale.

La perte du pouvoir d'achat se poursuit !

► En 2025, un·e certifié·e au 7^e échelon de la
hors classe a le pouvoir d'achat du 8^e échelon
de la classe normale de 1995 !

SANTÉ, PROTECTION JEUNESSE...
SERVICES PUBLICS ATTAQUÉS

- **NON à la logique de marché et de mise en concurrence public/privé**
- **NON aux inquiétantes évolutions mercantiles :**
Dérive commerciale de la MGEN avec la **PSC** qui rompt avec les principes collectifs et de solidarité intergénérationnelle au profit d'une logique assurantielle.
- **NON au décret sur les "ASA parentalité"** qui pourrait réduire de moitié les autorisations d'absence pour garde d'enfant malade...
- **Coupables d'être malade :** jour de carence et ponction de 10 % en cas d'arrêt maladie qui frappent les plus fragiles...
- Déqualification sans précédent avec la réforme de la formation initiale !
- **Le SNES-FSU défend le 100 % sécu !**
100 % des soins prescrits remboursés par la Sécurité sociale.

LE SNES-FSU APPELLE LA PROFESSION À SE MOBILISER PAR LA GRÈVE POUR EXIGER DES MOYENS !